

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que les immeubles de l'ancien moulin dit « Kéiermillen » à Hoscheid-Dickt se caractérisent comme suit :

Les immeubles du moulin "Kehrmillen / Kehrühle / Kéiermillen" (GEN) sont situés à l'endroit nommé "Kehr / Kehrberg" au Nord-Est de Hoscheid, dans la vallée de la Blees, sur le chemin entre Hoscheid et Merscheid, dans un virage marquant où l'Emmicht débouche dans la Blees.

Les bases du moulin remontent aux environs de 1796, lorsque Théodore Lanners reçoit une autorisation pour y ériger un premier moulin. En effet, la carte de Ferraris (1771-1778) ne montre aucune construction à cet endroit, tandis que le premier plan parcellaire de 1829 y montre des immeubles implantés plus ou moins au même emplacement que les bâtiments en place de nos jours.

Le moulin a connu beaucoup de propriétaires puisque l'ensemble est souvent passé aux mains d'héritiers ou d'acheteurs aux enchères. Les immeubles et les installations techniques ont naturellement été agrandis ou réduits tout au long des siècles et décennies afin de les adapter aux besoins et au progrès. Ainsi, dans les années 1920 la roue hydraulique est remplacée par une turbine. Dans les années 1930 une partie du moulin proprement dit est démolie et une écurie est érigée, ce qui visible dans les annotations du tableau supplémentaire et sur le croquis de mutation de cette année¹. A cette époque le moulin n'était plus très rentable et les nouvelles réglementations après la Deuxième Guerre mondiale ont encore empiré la situation. Puis, dans les années 1950 les activités ont finalement cessées.²

L'ensemble se compose d'une maison d'habitation s'élevant sur deux niveaux, flanquée à sa gauche par des annexes agricoles et à sa droite par la partie qui abritait le moulin au sens propre, de façon à former une ferme longère (TYP). A l'arrière, dû à la pente naturelle du terrain, les immeubles présentent un niveau supplémentaire. De cette façon, la partie sous la grange présente des étables et la partie sous la maison/moulin a conservé des installations de transmission, qui sont, ensemble avec deux meules, des vestiges des installations techniques (AUT).

Aux étages la partie droite de la maison d'habitation comprend l'ancien moulin. Cette partie a connu beaucoup de changements. Au départ le moulin était plus grand mais une partie a été démolie dans les années 1930. Ensuite une construction couverte de tôle protégeait le moulin et après la cessation des activités cette partie a été transformée à des fins d'habitations (EVO).

¹ Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°666 de 1935 et Tableau indicatif supplémentaire de 1935.

² Emile Erpelding, Die Kehrühle bei Hoscheid in : 100e anniversaire 1887-1987 Sapeurs-Pompiers Hoscheid, 1987.

La façade principale de la maison d'habitation se divise de manière régulière en trois travées d'ouvertures. L'encadrement de la porte d'entrée est en pierre de taille, très sobre, et les encadrements des fenêtres sont en briques recouvertes de crépi avec des linteaux en bois. A droite, la partie de l'ancien moulin présente une lucarne meunière. La façade postérieure présente une composition et des tailles d'ouvertures plus irrégulières.

A l'intérieur, la maison a conservé une partie de sa structure bâtie avec le fumoir (Haascht) et un four à pain (AUT), tandis que les divisions semblent être le résultat de transformations effectuées au fil des siècles. Les éléments tels que les portes, l'escalier ou les revêtements des sols datent également de différentes phases de transformation (EVO).

Le corps de bâtiment des annexes agricoles a été allongé en 1935 par l'ajout d'une écurie, plus basse. Par la suite cette partie a été rehaussée et réunie sous une toiture avec la grange.

Les immeubles en place de nos jours sont le résultat de transformations et adaptations effectuées depuis l'époque de construction (EVO). Les différents bâtiments présentent certes encore de la substance bâtie historique, érigée en grande partie avec des pierres locales. Cependant, sans analyse détaillée de type archéologie du bâti, il est difficile de dater les différentes parties puisque beaucoup de changement ont été entrepris à différentes époques. Le Kéiermillen est un témoin de l'architecture rurale traditionnelle et il est un témoin de l'entreprise meunière à cet endroit de la vallée depuis la fin du XVIIIe siècle (IAE). En outre, il fait partie du paysage et donne même son nom à cet endroit. Par conséquent, d'un point de vue historique, architectural, artisanal, technique et paysager les immeubles du moulin présentent un intérêt public à être protégés.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), histoire industrielle, artisanale, économique ou scientifique (IAE), évolution (EVO)

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national des immeubles de l'ancien moulin sis 1, Kehrmillen à Hoscheid-Dickt (no cadastral 1862/1). 11 voix pour un classement, 1 voix contre une protection nationale et 2 abstentions. La COPAC propose d'analyser également le canal en amont et en aval du moulin en vue d'une protection nationale.

Présent(e)s : Alwin Geimer, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Gaetano Castellana, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen, Régis Moes.

Luxembourg, le 23 novembre 2022